

POLE DE COMPETENCE EN PROMOTION DE LA SANTE REGION CENTRE



Actions mises en œuvre Au sein des établissements d'enseignement

Région Centre Val de Loire

avec le concours de l'appel à projets du
Conseil Régional du Centre-Val de Loire

Année scolaire 2015-2016

Fédération Régionale des Acteurs en Promotion de la Santé

54 rue Walvein 37000 TOURS

☎ 02.47.37.69.85 📠 02.47.37.28.73 ✉ contact@frapscentre.org

www.frapscentre.org

Association non assujettie à la TVA - SIRET 49282330700011 - APE/NAF 9499 Z
Organisme de formation enregistré sous le n° 24 37 02635 37 auprès du Préfet de la Région Centre

SOMMAIRE

1. Taux de réponse au questionnaire	p 4
2. Les adultes référents des actions de prévention dans les établissements	p 5
Visibilité et légitimité des actions	p 6
3. Répartition des actions en fonction des différents volets de l'appel à projets	p 7
3.1. Le volet Alimentation	p 8
3.2. Le volet « conduites dites à risques »	p 10
3.3. Le volet environnement	p 13
4. Les actions empruntant la méthode d'éducation par les pairs	p 14
5. Les points forts des actions de prévention et de promotion santé	p 15
6. Les difficultés rencontrées et/ou les points à faire progresser	p 16
7. Les besoins des personnels pour améliorer les actions	p 17
Conclusion.....	p18

Ce document présente une synthèse des actions d'éducation et de promotion de la santé mises en œuvre dans les établissements de la région Centre, actions qui ont bénéficié d'une subvention du Conseil Régional du Centre-Val de Loire pour l'année scolaire 2015-2016.

Nous remercions les personnes qui ont pris le temps de renseigner le questionnaire d'évaluation avec réflexion et soin.

D'ores et déjà, l'évaluation démontre **la qualité du travail entrepris dans la majeure partie des établissements d'enseignement** : réflexion sur les besoins des jeunes en matière de prévention et promotion de la santé, travail en équipe dans et hors établissement qui se renforce, qualité des actions et prise en compte de la santé au sens global dans l'établissement. Les propos des personnels des établissements sont très encourageants dans la mesure où ils montrent que ce travail de prévention promotion de la santé dans la communauté scolaire est de plus en plus reconnu et ceci grâce à la persévérance des porteurs d'action et aux intervenants extérieurs qui ont su s'adapter aux demandes des établissements.

Deux approches se dégagent dans les choix opérés par les établissements : soit chaque niveau de classe est concerné par une ou plusieurs actions ; soit le niveau privilégié est celui des jeunes en classe de seconde. Dans ce cas, quasi toutes les actions se concentrent sur les mêmes élèves ; ce qui peut créer un sentiment de saturation chez les jeunes, hypothèse qui serait à vérifier. De manière générale, le fait que les élèves en classe de seconde n'aient pas l'échéance des épreuves du baccalauréat peut expliquer cette centration sur ce niveau. Les établissements qui optent pour la première stratégie ont peut-être plus de chance d'ajuster les propositions de travail en fonction des préoccupations des jeunes.

Avec plus de force que l'an passé, se dégage des bilans d'activité et des propos des acteurs, **un souci réel de mettre en œuvre une « politique » santé dans les établissements au plus près des besoins** des jeunes, parfois avec leur concours en tant que jeunes relais santé. Ce travail, toujours à reconduire demande un bel investissement des personnels et des équipes et des personnels infirmiers qui se trouvent la plupart du temps au centre de ces actions.

En retour, il y a des satisfactions réelles à cet engagement : amélioration des relations jeunes adultes, repérage et suivi de jeunes en difficulté, échanges et paroles retrouvés, recours aux soins facilité, amélioration du climat scolaire dans les établissements, partenariat extérieur de qualité, stable et reconnu.

Quelques chiffres clés qui seront repris ultérieurement :

84 questionnaires instruits sur les 85 établissements ayant reçu un financement en 2015-2016.

32 000 jeunes ont bénéficié d'une ou plusieurs actions de prévention cette année scolaire 2015-16,

495 actions différentes sur les trois volets proposés (425 en 2014-2015), ont été mises en œuvre au sein des établissements qui ont retourné le questionnaire bilan :

- 98 actions sur le volet alimentation activité physique
- 238 actions sur le volet « conduites dites à risques »
- 159 actions sur le volet « santé environnement ».

1- Taux de réponse au questionnaire

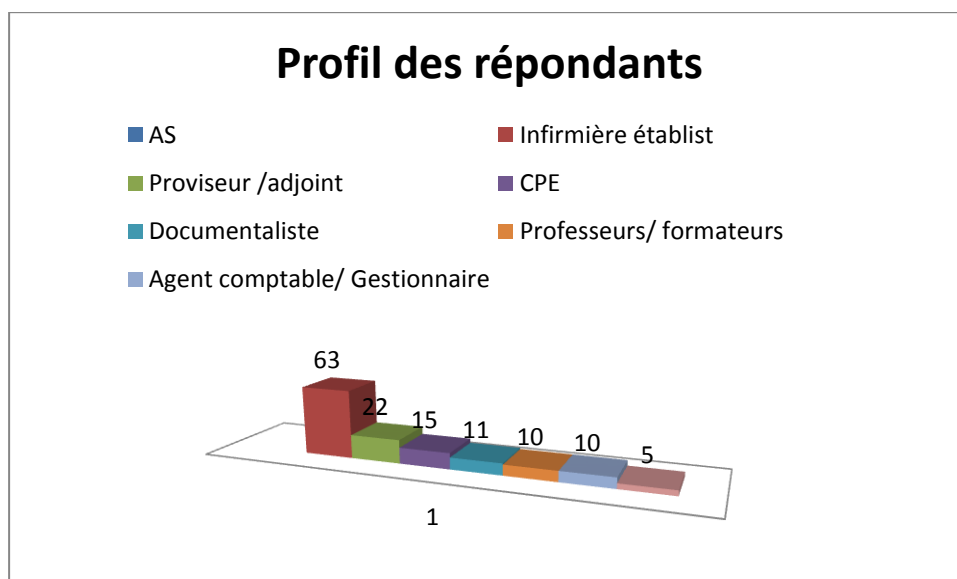
84 bilans ont été reçus sur les 85 établissements d'enseignement financés par le Conseil Régional du Centre - Val de Loire sur l'année scolaire 2015-2016. Les questionnaires ont tous pu être exploités même si la façon dont ils ont été renseignés est de qualité différente.

Nombre de bilans en fonction du département

Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret
6 sur 6	7 sur 8	9 sur 9	24 sur 24	14 sur 14	24 sur 24

Fonction des personnels ayant renseigné le document

- **Infirmière : 63**
- Provisur(e), Provisur(e) adjoint€, Directeur(trice) : 22
- Conseiller(ère)s Principal d'Education : 15
- Documentaliste : 11
- Professeurs, enseignants : 10
- Gestionnaire, agent comptable : 10
- Assistant(e)s sociales : 5



46% des établissements renseignent le document en équipe de 2 à 4 personnes.

Ce sont principalement les personnels infirmiers qui ont renseigné le document seul(e) ou avec le ou la proviseur(e), proviseur(e) adjoint(e), directeurs(trices), (22 fois), les Conseillères (ers) Principal d'Education (15 fois), documentalistes (11 fois).

2- Les adultes référents des actions de prévention et de promotion dans les établissements

Trois questions visent à appréhender les dynamiques à l'œuvre dans les lycées dans le champ de l'éducation à la santé : personnels impliqués, « reconnaissance » des actions et visibilité de ces dernières.

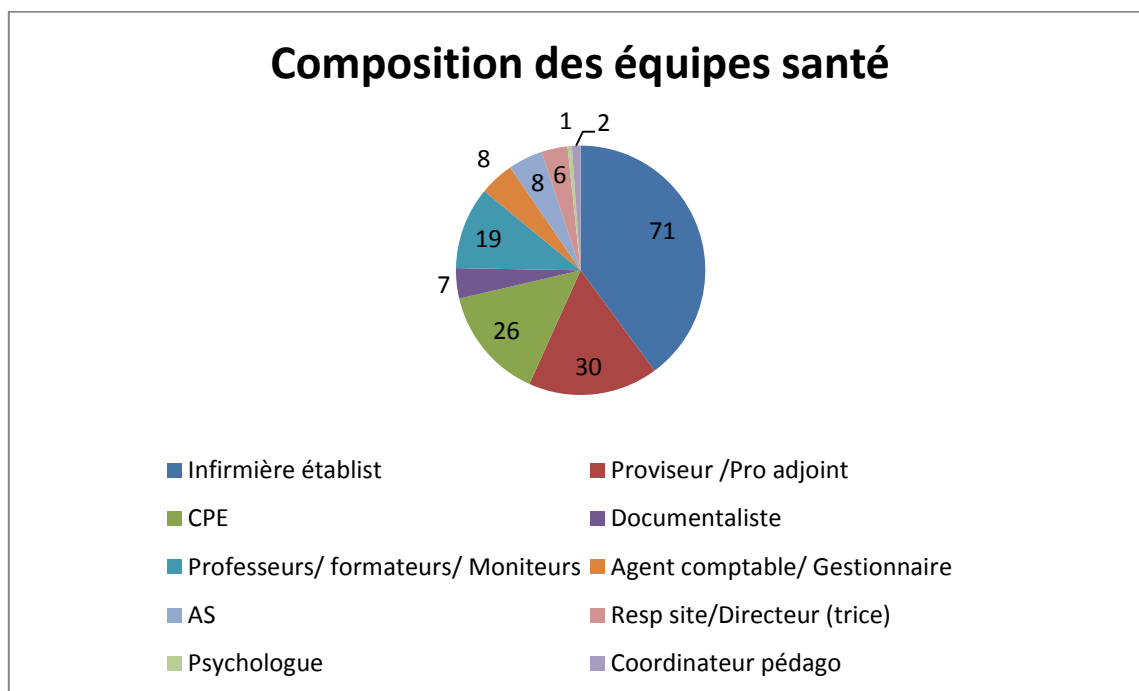
55 établissements (65%) indiquent plusieurs personnes comme référents des actions d'éducation à la santé, de deux à trois, voire quatre personnes.

Dans **29 établissements**, seule une personne, souvent l'infirmière constitue la personne de référence.

Dans presque tous les cas, **les personnels infirmiers font partie du noyau** qui impulsent et organisent les actions puisque cette catégorie d'acteurs est mentionnée dans **71 établissements** sur les 84 ayant répondu au questionnaire, sachant que les MFR et établissements privés n'ont pas de personnel infirmier.

Le personnel infirmier est donc quasi toujours présent dans l'équipe « santé » des lycées publics.

On peut constater que les personnels éducatifs (professeurs et enseignants) sont peu représentés dans ce qui constituerait des « équipes » santé mais les chiffres ne reflètent pas complètement leur participation car ils sont souvent accompagnateurs de leur classe au cours des actions de prévention santé, voire plus impliqués en fonction de leur discipline et du thème santé traité.



Visibilité et légitimité des actions santé

Si l'inscription des actions santé au projet d'établissement, ainsi que leur présentation au sein du Comité d'Éducation à la Santé Citoyenneté ne sont pas les seuls éléments de visibilité et légitimité des actions, elles constituent un indicateur de base.

Sur les 84 établissements, **69** inscrivent leurs actions au projet d'établissement, soit 82% et **58 soit 69%** les présentent au sein des Comités d'Éducation à la Santé Citoyenneté - C.E.S.C.-.

74 établissements (88%) estiment que les actions mises en œuvre sont connues, repérées par les membres de la communauté éducative, 6 pensent que les actions de prévention ne sont pas repérées, 3 réponses sont dans une position intermédiaire « oui/non ».

Pour les établissements qui mettent en place des actions depuis plusieurs années consécutives avec le concours de l'appel à projets régional, nous leur avons demandé s'ils observaient une évolution dans l'accueil de ces actions par la communauté éducative.

35 établissements sur les 84 ont renseigné cette question.

Seulement 2 réponses notent une évolution « négative » au sens où il est plus difficile de négocier auprès des enseignants du temps pour mettre en œuvre les actions.

Les 33 autres établissements sont unanimes pour dire que les actions de prévention et promotion de la santé sont de plus en plus reconnues, acceptées voire institutionnalisées :

« la communauté éducative s'investit davantage et est même force de propositions », « les adultes sont convaincus de l'extrême nécessité de mener des actions de prévention et de surcroît de la nécessité d'y prendre part en faisant des propositions transversales », « les équipes éducatives mesurent les bénéfices du travail sur les CPS », « les actions sont plus visibles », « elles sont attendues ».

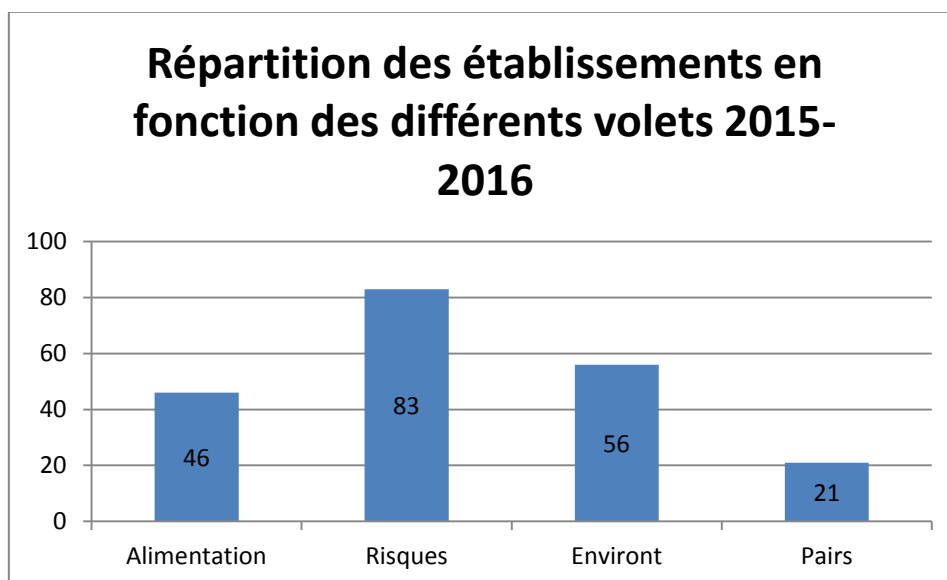
Le soutien du chef d'établissement apparaît important dans cette reconnaissance et légitimité.

3- Répartition des actions de prévention, promotion santé en fonction des différents volets de l'appel à projets régional

83 établissements ont mis en œuvre des actions s'inscrivant sur le volet 2 « **conduites à risques** »,
56 établissements ont mis en œuvre des actions sur le volet 3 « **santé et environnement** »
et 46 établissements ont travaillé sur **l'alimentation**.

21 établissements ont développé des actions empruntant la méthode d'éducation par les pairs.

Nous constatons que les trois volets sont inégalement couverts au profit du volet « Conduites à risques », vient ensuite le volet santé-environnement. Le volet alimentation est investi par seulement 45 établissements.



3.1. Le volet alimentation

46 établissements se sont inscrits sur ce volet, ce qui représente **98 actions** différentes sur ce thème mises en œuvre tout au long de l'année scolaire 2015-2016.

Répartition des projets « alimentation »

	Thématiques	Répartition des 98 actions par thème
1	Equilibre alimentaire /cuisine diététique/grignotage / diabète	32
2	Réduction du gaspillage-Tri sélectif-Solidarité	17
3	Atelier cuisine-goût-sens	13
4	Petit déjeuner-Goûter	12
5	Activité physique	11
6	Amélioration offre de restauration collective-Commission menus	7
7	Alimentation biologique, impact environnementale	6

Une quarantaine d'actions empruntent une approche relativement « classique » sur ce thème en travaillant sur l'équilibre alimentaire, l'importance du petit déjeuner, les risques pour la santé d'une alimentation déséquilibrée, le diabète.

24 actions sont centrées sur la restauration scolaire en menant des actions de réduction du gaspillage alimentaire (14 actions), en réunissant la commission menus avec la participation de jeunes (7 actions) et enfin en abordant les questions de solidarité (3 actions).

Des approches mettent en jeu les sens et la pratique (**13 actions**) en proposant des ateliers cuisine, en travaillant sur le goût.

10 actions valorisent l'activité physique en proposant une offre d'activité en dehors des heures de cours régulière (pour les demi-pensionnaires ou internes par exemple) ou en organisant un temps spécifique sur ce thème (offre de la ligue du Centre d'Athlétisme, cross ou autres sports) pour l'ensemble de la communauté scolaire ou pour un niveau de classes.

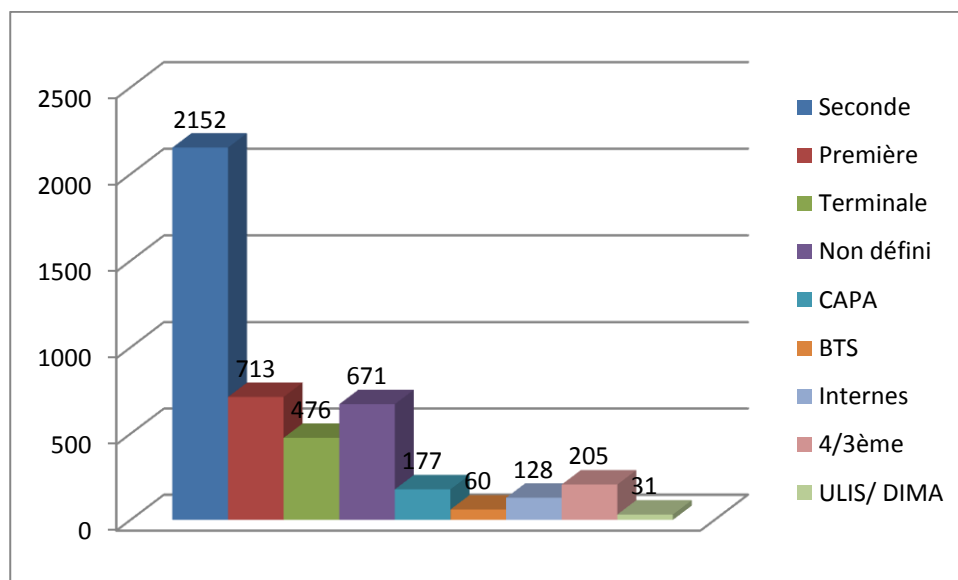
Quelques établissements mènent un travail spécifique dans l'accompagnement de jeunes présentant un surpoids (suivi médical et proposition d'activité physique attrayante régulière).

Un établissement peut conduire plusieurs actions différentes sur l'alimentation auprès du même public cible, ce qui tend à renforcer la cohérence et l'impact des

projets : travail sur l'équilibre alimentaire, le plaisir, ateliers culinaires, activité physique soit un programme cohérent et dans le temps où savoir, savoir-faire et savoir-être sont convoqués.

Public visé sur les projets « alimentation »

Environ 4500 jeunes ont bénéficié de séances d'animation sur ce volet.



Les jeunes de classe de seconde sont les plus ciblés avec 2152 jeunes bénéficiaires d'actions sur le thème de l'alimentation. **716 jeunes de première et 476 jeunes de terminale** ont eu des propositions d'animations sur ces sujets.

D'autres niveaux de classes ont été ciblés comme nous pouvons le constater : les jeunes en 4^{ème}-3^{ème}, les jeunes en CAP et BTS. Certaines actions (réduction du gaspillage en restauration scolaire, amélioration de la restauration collective) s'adressent à l'ensemble de la communauté scolaire ou encore au demi-pensionnaire, cela correspond au public non défini.

3.2. Le volet « conduites dites à risques »

83 établissements ont mis en place des actions sur ce thème, ce qui représente **238 actions développées sur ce volet.**

Répartition des projets « conduites à risque »

N°	Thématiques	Répartition des 238 actions par thème
1	Sexualité / Prévention des IST/SIDA	62
2	Substances psycho -actives	34
3	Gestion du stress	33
4	Produits/prévention routière	19
5	Nouvelles Technologies de l'Information Communication	17
6	Compétences psycho sociales	13
7	Violence, conflit, harcèlement	13
8	Cannabis	11
9	Lutte contre les discriminations	11
10	Alcool	7
11	Point écoute Accès aux soins	7
12	Tabac	6
13	Mal-être / Décrochage/ Prévention du suicide	5

Deux thèmes sont particulièrement retenus par les équipes éducatives sur ce volet : l'éducation à la sexualité et les prises de risques en lien avec des consommations de substances psycho-actives.

L'éducation à la sexualité et la prévention des IST SIDA représentent **62 actions soit 26 % des thèmes choisis,**

Les **consommations de substances psychoactives** -produits comme alcool, tabac, cannabis- ou sans centrage sur un produit en particulier représentent **58 actions** soit **24 % des thèmes choisis.**

14 % des établissements proposent des actions visant une meilleure **gestion du stress**. Ce sont essentiellement des jeunes volontaires des classes de terminale et première qui se voient proposer ce type d'action.

Une vingtaine d'établissements ont mis en place des actions sur la **prévention routière**, le plus souvent en lien avec la consommation d'alcool.

Les actions liées à l'utilisation des **nouvelles technologies de communication** et leurs risques éventuels représentent **17 actions**.

Un ensemble d'actions visent le **mieux vivre ensemble, le respect, l'égalité** entre les personnes -lutte contre le harcèlement, la violence, les discriminations-. On trouve ici aussi des actions de prévention contre l'homophobie et en faveur de l'égalité homme-femme.

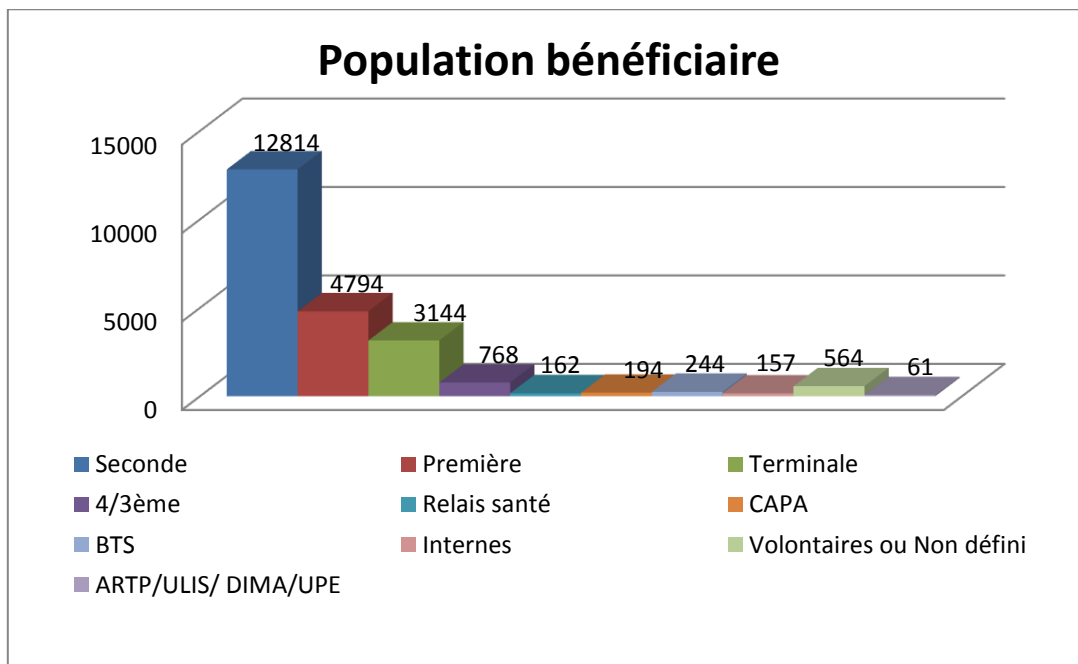
Enfin, 13 établissements ont proposé des actions sur le renforcement et développement des **compétences psycho sociales**.

15 établissements ont organisé des actions s'adressant à l'ensemble de la communauté scolaire ou à tout un niveau de classe. Ces journées ou demi-journée sont parfois organisées avec le concours de « jeunes relais santé » à l'occasion de la journée mondiale de lutte contre le sida et/ou pour le Sidaction en avril par exemple et aussi sur des thèmes comme les addictions, une journée sans portable ou baladeur.

Pratiquement, cela peut donc prendre la forme de stands de prévention sur une journée ou demi-journée, les jeunes passant sur ces différents stands accompagnés de leurs professeurs. Ces animations peuvent venir ou non en complément d'actions d'éducation pour la santé plus ciblées en groupe restreint auprès des mêmes publics.

Public visé sur les projets « conduites à risques »

Les actions qui sont développées le sont d'abord en direction des jeunes des **classes de seconde avec près de 23 000 adolescents impactés**. Néanmoins, les élèves de première (4794 jeunes) et terminales (3144 jeunes) **sont plus représentés que sur le volet alimentation**.



3.3. Le volet santé environnement

56 établissements se sont inscrits sur ce volet, ce qui représente **159 actions** différentes sur ce thème.

Répartition des projets «santé environnement»

N°	Thématiques	Répartition des actions par thème	159
1	Secourisme	44	
2	Citoyenneté	40	
3	Environnement	27	
4	Sommeil	14	
5	Cadre de vie	14	
6	Audition	10	
7	Gestes et postures	5	
8	Mémoire	2	
9	Conférence parents	2	
10	Handicap	1	

En première position, nous trouvons des actions **secourisme menées dans 44 établissements**.

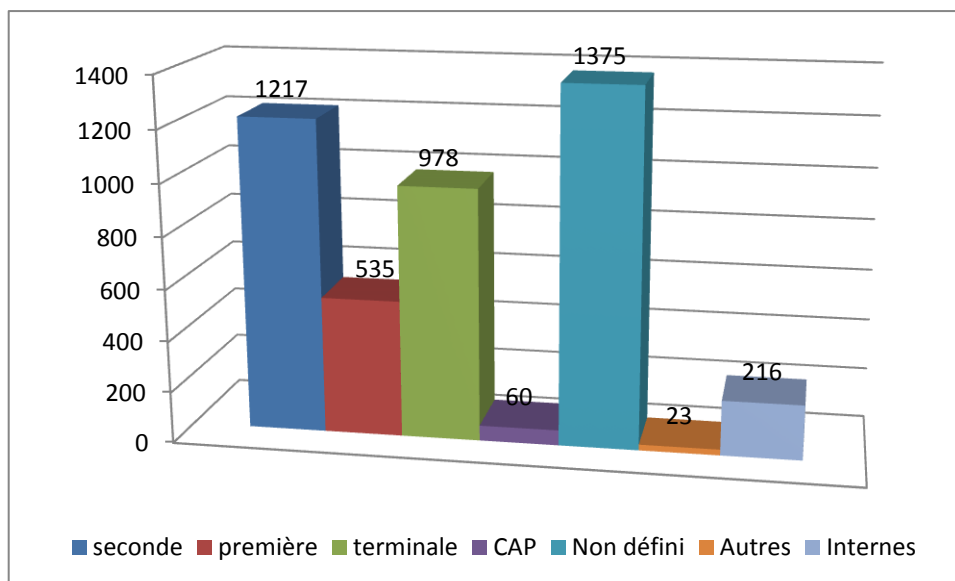
40 établissements ont conduit des actions promouvant la citoyenneté : don du sang, don d'organe notamment.

Viennent ensuite des actions sur l'environnement au sens « écologique », puis sur le sommeil, l'amélioration du cadre de vie et enfin l'audition.

Le volet environnement se caractérise par le volontariat des jeunes dans les actions, notamment pour la formation de secourisme qui leur est proposée et aussi pour d'autres types d'actions comme donner son sang, collecter des objets pour une cause humanitaire, « faire un geste » par rapport à l'environnement comme le tri sélectif.

Public visé sur les projets «santé environnement»

Près de 4500 jeunes ont été concernés par ce volet sur des sujets très variés : 1217 jeunes de seconde, 535 jeunes de première et 978 jeunes de terminale. La catégorie « non défini » représente 1375 jeunes, elle concerne des actions comme le don du sang où l'établissement ne connaît que le nombre de donneurs majeurs.



4- Les actions empruntant la méthode d'éducation par les pairs

21 établissements déclarent avoir développé des actions avec des **lycéens relais santé pairs**.

Environ 320 jeunes relais santé pairs se sont impliqués dans différentes actions : les groupes pairs pouvant compter de 4 à une centaine de jeunes.

Les actions d'éducation de prévention santé par les pairs sont sur les thèmes santé suivants :

7 lycées sur le harcèlement avec des jeunes dits sentinelles,

5 lycées sur le thème des addictions

et 5 sur la prévention du VIH Sida.

D'autres thèmes apparaissent de façon plus marginale comme l'alimentation, le sommeil, le don du sang, la violence qui pourrait peut-être se rapprocher du harcèlement.

5- Les points forts des actions de prévention et de promotion santé

N°	Points forts recensés	Répartition en effectif
1	Actions mises en œuvre -diversité, pertinence des thèmes, modalités de mise en œuvre, approche éducative pertinente-	24
2	Implication du personnel de l'établissement	23
3	Partenariats extérieurs	18
4	Public cible pertinent	7
5	Implication et participation des jeunes	4
6	Climat scolaire	4
7	Repérage des jeunes en difficulté	2

Les points forts des projets s'organisent autour de différentes thématiques :

- les actions de promotion santé et de prévention elles-mêmes –pertinence des sujets abordés, réponse aux attentes et besoins des jeunes y compris dans le suivi de jeunes en grande difficulté sur toute l'année, modalités de mise en œuvre satisfaisantes (petits groupes, actions réalisées dans la durée, outils utilisés par les intervenants y compris les professionnels hors lycée et notamment leurs postures de non jugement, d'invitation à l'échange et au dialogue..) sont des points fréquemment évoqués par les porteurs de projet.
- l'implication des différents membres de la communauté : les personnels éducatifs, les jeunes, l'équipe de direction qui soutient les projets est aussi un point de succès des actions dans de plus en plus d'établissements.

Globalement les projets de promotion de la santé participent à l'amélioration du climat au sein des établissements et créent du lien entre les élèves et les adultes en général et les personnels de l'établissement ainsi qu'avec l'extérieur puisque **les partenariats avec les structures et associations locales sont souvent jugés comme très satisfaisants et sont recherchés par les établissements.**

6- Les difficultés rencontrées et/ou les points à faire progresser.

N°	Difficultés recensées	Répartition en effectif
1	Manque de temps / chronophage	33
2	Manque d'implication de la communauté éducative	18
3	Recherche des intervenants extérieurs	3
4	Temps de concertation avec équipe	2
5	Seul(e) à porter les projets	2

Parmi les premiers obstacles identifiés, viennent des **difficultés organisationnelles** liées au peu de temps « officiel dans les programmes » dévolu à la prévention. Les actions de prévention santé doivent trouver leur place dans le cursus (ou en dehors, sur la pause méridienne ou en soirée pour les internes, par exemple) des jeunes. Les porteurs des projets doivent alors négocier des plages horaires au coup par coup. Le commentaire suivant « Il faut développer beaucoup d'énergie pour impulser les actions » est revenu plusieurs fois dans les bilans.

Les lycées professionnels et les lycées de taille importante rencontrent des difficultés supplémentaires, à savoir pour les premiers, le temps de stage important des élèves dans le cursus scolaire réduit le temps de présence des jeunes dans l'établissement et pour les seconds, le nombre de classes complique l'organisation des actions.

Le manque **d'implication des équipes éducatives** constitue le deuxième point à faire progresser si l'on veut espérer une continuité des actions.

Une partie des porteurs de projets souhaiteraient que ces actions soient intégrées dans l'emploi du temps des jeunes.

7- Les besoins des personnels pour améliorer les actions

N°	Besoins recensés	Nombre d'établissement
1	De journée d'échanges et mutualisation d'expérience	49
2	De journée de réactualisation sur des thèmes santé précis (voir tableau ci-après)	29
3	D'aide au repérage de partenaires extérieurs	40
4	D'accompagnement méthodologique	13

12 établissements sur 84 n'ont pas renseigné cette question.

Quatre types de besoins sont apparus : échanges et mutualisation des expériences, repérage des partenaires extérieurs pouvant intervenir auprès des jeunes, réactualisation des connaissances et accompagnement méthodologique.

Le tableau ci-dessous précise les thèmes sur lesquels sont demandées des journées de réflexion, apports théoriques.

Demande de réactualisation des connaissances	Nombre d'établissements
Addictions	9
Harcèlement	4
Compétences Psycho Sociales CPS	3
Risques liés aux réseaux sociaux, cyber harcèlement	2
Sommeil	2
Sexualité, contraception, IVG	2
Gestion des conflits	2
Problématique adolescente	2

D'autres thèmes sont apparus seulement une fois comme le stress, l'alimentation, la santé mentale, la citoyenneté et le vivre ensemble.

Conclusion :

A partir des retours de questionnaire de 84 établissements, nous avons pu recenser près de 500 actions de prévention promotion de la santé mises en œuvre en 2015-2016, soit 6 actions différentes en moyenne par établissement.

Globalement, l'on peut souligner que **l'appel à projets du Conseil régional Centre Val de Loire est un soutien précieux pour les établissements, soutien qui va au-delà des aspects financiers**. En effet, la visibilité des actions et de leurs porteurs semblent s'être améliorée, c'est ce qu'ils nous disent.

Dans le même temps, les actions sont vécues par la communauté scolaire comme étant légitimes et mieux intégrées dans le cursus des jeunes même si les difficultés d'organisation restent sensibles comme nous l'avons déjà indiqué.

Le financement accordé aux établissements a permis de tisser des partenariats pérennes et plébiscités

- Les actions répondent à des besoins de mieux en mieux identifiés par les porteurs de projets et elles sont favorablement accueillies par les jeunes et par les adultes des établissements.
- Les partenariats avec l'extérieur se renforcent et apparaissent comme incontournables pour assurer la pérennité des actions.
- Ces actions offrent des occasions de collaboration entre les différentes catégories de personnel.
- La liberté laissée aux porteurs de projet dans la conduite des actions semble un point fort du dispositif. Chacun construit selon ses besoins, ses ressources et à sa vitesse.